

CENTENAIRE DU RESEAU DES CMA, UNE IMPULSION VERS L'AVENIR !

Créé en 1925, le réseau des CMA fête 100 ans d'expertise et d'engagement au service des artisans, de l'artisanat et de l'apprentissage, l'occasion d'affirmer que si ce centenaire est une étape, il est avant tout une impulsion vers l'avenir.

C'est le 26 juillet 1925, à l'initiative du député Joseph Courtier, que la loi portant création des chambres de métiers a été votée. A l'origine, les attributions des chambres de métiers étaient « *de sauvegarder les intérêts professionnels et économiques des métiers... et de participer à l'organisation de l'apprentissage...* ».

En contribuant au développement de l'artisanat, source de dynamisme pour les territoires, et au développement de l'apprentissage, vecteur d'emploi pour notre pays, l'impact du réseau des CMA est aujourd'hui aussi essentiel que majeur pour l'économie de notre pays.

« *Si au fil du temps les missions qui nous ont été confiées ont évolué, ces piliers que sont la formation et le développement économique sont toujours les fondamentaux de notre action quotidienne* » indique Joël Fourny, Président de CMA France.

Au fil des décennies, à l'image de la société, les CMA se sont adaptées, transformées, restructurées et régionalisées. Inscrites dans une démarche de progrès, elles ne poursuivent qu'un objectif : se moderniser et ainsi renforcer la qualité et l'efficacité de l'accompagnement proposé.

« *Aujourd'hui, nous nous sommes imposés comme un réseau d'experts, un acteur du dernier kilomètre, mais également le partenaire de référence des décideurs locaux et nationaux sur tous les sujets relevant de l'artisanat et de l'apprentissage* » ajoute Joël Fourny.

Si le chemin parcouru est considérable, celui à parcourir reste important. Covid, crises économiques, énergétiques, IA, bouleversements climatiques, notre société évolue à une vitesse vertigineuse dans un contexte aussi exigeant qu'incertain. Pour repenser leurs pratiques, s'adapter aux mutations, détecter les tendances émergentes et saisir les nouvelles opportunités, nos entreprises ont besoin de repères et de stabilité. C'est ce à quoi s'emploient les Chambres de métiers et de l'artisanat.

COMMUNIQUÉ

« Du fait de leur taille, les entreprises artisanales ont des particularismes, des spécificités fortes et des besoins précis. C'est notre rôle de les aider, de façon adaptée, à anticiper, à appréhender l'avenir et à prendre les bonnes décisions. Il nous appartient également de former la nouvelle génération d'artisans » déclare Joël Fourny.

Le réseau des CMA est plus que jamais tourné vers l'avenir ; avec la volonté de s'inscrire dans le temps long, pour proposer toujours plus de performance à ses clients, actuels ou futurs. C'est la raison pour laquelle il s'est fixé des objectifs de développement clairs et ambitieux.

« Depuis 100 ans nous sommes à l'avant-garde, engagés au service de l'artisanat, secteur plébiscité par les Français pour ses valeurs : la proximité, la qualité, le fabriqué en France... et cœur battant de nos territoires. Notre ambition est d'aller encore et toujours plus loin pour continuer de faire grandir le secteur et permettre aux entreprises artisanales qui le composent d'avoir une longueur d'avance. C'est notre raison d'être et nous sommes bien déterminés à ce qu'elle le reste pour les 100 ans à venir ! » conclut Joël Fourny.



[Découvrez le film de l'INA sur le centenaire des CMA](#)

Le réseau des CMA accompagne chaque jour 2,4 millions d'entreprises artisanales et forme chaque année 112 500 apprentis, ce qui fait de lui le leader de la formation par apprentissage en France.

Contact presse : Nicolas Therby - 06 18 61 57 35

presse@cma-france.fr